

NERSAC, le 29 mai 2007

Subdivision Environnement Industriel et
Ressources Minérales
Z.I. de Nersac – Rue Ampère
16440 NERSAC
Tél. : 05.45.38.64.64 - Fax : 05.45.38.64.69
Mél : sub16.drيره-poitou-charentes@industrie.gouv.fr
<http://www.poitou-charentes.drيره.gouv.fr/>

CARRIÈRES DE GRÈS FERRUGINEUX

Changement d'exploitant : IMERYYS à la place de CESAR

**_*_

Rapport de l'Inspection des Installations classées

Par courrier du 25 avril 2007 également transmis à la DRIRE, la société IMERYYS a informé Monsieur le Préfet de son intention de se substituer à la société CESAR pour l'exploitation de ses 18 carrières de grès ferrugineux en Charente (liste de ces carrières annexée au présent rapport).

I – HISTORIQUE

La société CESAR, 24340 SAINT-SULPICE-DE-MAREUIL, jusqu'alors filiale du groupe international IMERYYS, était spécialisée dans l'extraction de grès de couleur ocre destiné à être utilisé comme pigment entrant dans la fabrication de carreaux de carrelage. Elle employait 42 personnes ainsi que des sous traitants. Les fondateurs de l'entreprise d'origine ont commencé ce métier il y a plus de 30 ans. De nombreuses autorisations d'exploitation de carrières ont été délivrées depuis en Charente et Dordogne. En mai 2007, 18 carrières de grès ferrugineux sont autorisées au nom de CESAR en Charente.

II – LE CHANGEMENT D'EXPLOITANT

Le 28 février 2007, la société CESAR a été absorbée par la société IMERYYS CERAMICS FRANCE, filiale détenue à 100 % par le groupe IMERYYS. Le siège social est situé 154 rue de l'université 75007 Paris. Au 28 février 2007, son effectif est de 486 personnes.

Cette opération de fusion s'inscrit dans le cadre d'une rationalisation des structures juridiques de l'activité céramique du groupe IMERYYS en France. CESAR est une des 4 entreprises absorbée par IMERYYS CERAMICS France.

IMERYYS CERAMICS FRANCE a pour activité l'exploitation directe ou indirecte tant en France qu'à l'étranger, de tous gisements d'argiles, de kaolin, de feldspath, de quartz, de carbonate de calcium, de grès ferrugineux, de mica, de fluorine, de barytine, ainsi que tous gisements d'autres matières nécessaires aux industries chimiques réfractaires utilisables dans l'économie et la transformation de ces substances ainsi que toutes activités économiques et financières se rapportant directement ou indirectement à tout ce qui précède. Cette SAS a un capital de 24 391 012 €.

Conformément à l'article 23-2 du décret du 21 septembre 1977 modifié, les changements d'exploitant d'installations classées soumises à garanties financières doivent être instruits dans les formes prévues à l'article 18 de ce décret, c'est-à-dire par arrêté complémentaire après avis de la commission spécialisée des carrières. Le nouvel exploitant doit également justifier de ses capacités techniques et financières.

Les capacités techniques demeurent identiques. Les capacités financières deviennent celle d'un groupe et sont par conséquent plus importantes.

Par courrier du 29 mars 2007 adressé à IMERYS CERAMICS FRANCE, la banque CALYON a « pris note de la reprise, par l'effet de la fusion absorption, de tous les biens, droits et obligations des sociétés absorbées par les sociétés absorbantes, qui se substituent donc aux sociétés absorbées en tant que société cautionnées jusqu'à la délivrance de la nouvelle autorisation d'exploitation au bénéfice des sociétés absorbantes ».

Au 29 mai 2007, les nouveaux actes de cautionnement pour chacune des 17 carrières en activité (18 – 1 car la carrière de Dignac Bois de la Rouilleuse fait l'objet d'un procès verbal de recolement) sont en cours d'établissement avec CALYON. Ces garanties financières sont recalculées conformément aux dispositions de l'article 6 de l'arrêté ministériel du 9 février 2004. Les montants sont indiqués en annexe.

III – CONCLUSION

Nous proposons aux membres de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites, formation spécialisée des carrières, un projet d'arrêté complémentaire pour acter ce changement d'exploitant avec réajustement du calcul des garanties financières pour chacune de ces 17 carrières de grès ferrugineux.